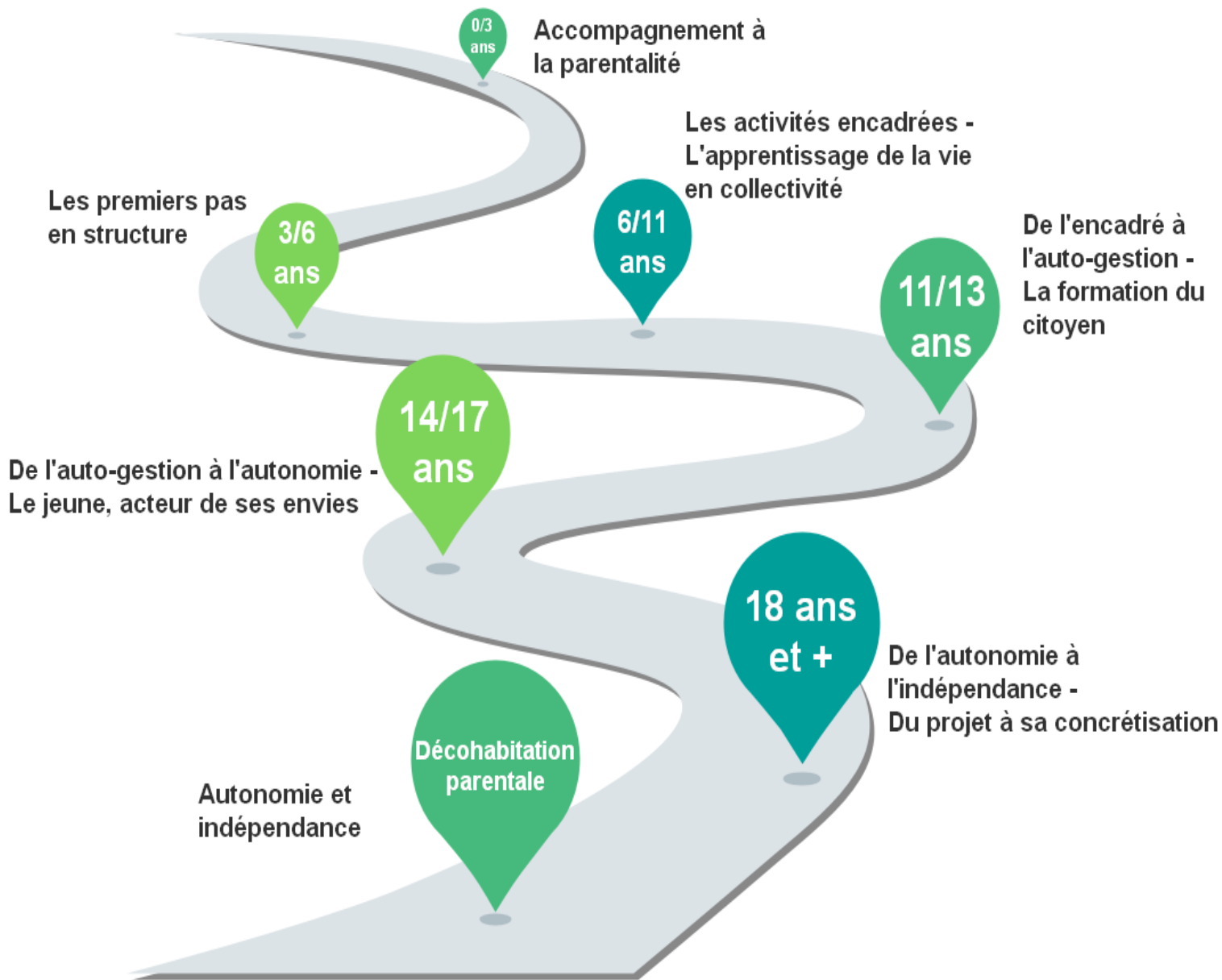


UN PARCOURS EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2024

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AU NIVEAU LOCAL...



... POUR FORMER UN CITOYEN ECO-RESPONSABLE

I. Introduction : pourquoi un parcours éducatif territorial (PEDT) ?

Lauris, Puget et Puyvert sont trois communes qui composent le sud-Luberon de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Elles ont développé un certain nombre de services auprès de l'enfance et la jeunesse au travers :

- Un Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.),
- Des services périscolaires,
- Trois Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.),
- Un l'Accueil Jeunes (A.J.)
- Une Prestation de Service Jeunes (P.S. Jeunes)
- Un Espace de Vie Sociale (E.V.S.).

Elles s'appuient sur les compétences de l'agglomération qui porte un L.A.E.P., un R.A.M. qui tient une permanence sur Lauris, le réseau des médiathèques et sur un espace Information Jeunesse non labellisé à la Maison des Jeunes de Lauris.

L'émergence d'un parcours éducatif doit permettre l'évolution d'une politique contractuelle enfance jeunesse vers une politique éducative publique enfance jeunesse en favorisant le passage d'une logique de dispositifs à une logique de partenariat.

La notion de parcours de territoire a pour objectif de participer au développement de l'offre sur le territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture et à la découverte d'autres modes de vie (notion de bien-être), de briser le sentiment d'isolement (alerter, faire remonter les besoins) et d'inciter et permettre aux jeunes qui ont grandi sur le territoire à revenir pour s'y installer.

L'idée d'associer trois communes à une réflexion autour d'un projet enfance jeunesse marque l'ambition de mener le projet sur un territoire évolutif en fonction des réflexions et des projets, dans une dynamique de développement.

La notion du territoire est plus diffuse, liée à tour de rôle à des aires de projets ou des aires administratives et dépassent largement celle des communes signataires. L'ambition du nouveau projet est de travailler sur et pour le développement d'un territoire correspondant à celui de vie et de projet. Ce territoire éducatif est par nature poreux à ses frontières puisque lié aux usages et pratiques des habitants, qui s'affranchissent de ces frontières virtuelles pour mener des activités et bénéficier des services.

Le parcours éducatif a pour but de créer une cohérence et une transversalité entre ces services, c'est la notion de parcours.

La notion de parcours éducatif intègre l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'enfant/le jeune, un cheminement dont le principal moteur doit être l'enfant/ le jeune lui-même. Son accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours. Cette appropriation pourra ainsi contribuer à donner au parcours sa dimension individuelle. Il se caractérise par une posture jalonnée passant du « faire-pour » à l'appropriation qui conduit au « faire à sa façon » :

Faire-pour -> Faire-avec -> Faire-faire -> Faire sans -> Faire à sa façon

Enfin, cette notion de parcours vise à conduire une politique jeunesse globale pour **fidéliser** les jeunes dans les structures dédiées et les impliquer dans la vie de la commune. Une fois que ces derniers s'éloignent de ces espaces collectifs, il est difficile de les faire revenir. L'enjeu est d'autant plus fort quand il n'y a pas de collège ou de lycée sur le territoire. C'est en effet souvent l'établissement scolaire qui fait le lien entre les structures d'accueil collectif et les jeunes.

Que veut dire former un citoyen éco-responsable ?

"Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde", disait Gandhi.

Est reconnu **citoyen**, tout membre participant à la vie active d'une cité ou d'un État, ayant des droits et devoirs, sans distinction de sexe, d'âge, de religion, de culture.

Est **responsable**, tout individu qui doit répondre de ses actes, de ceux d'autrui ou des choses dont il est le gardien. Mais c'est également une personne qui a la charge de prendre des décisions.

L'éco-responsable rajoute une notion écologique à cette définition. Aujourd'hui, l'environnement et l'écologie sont devenus la première préoccupation des Français. La volonté de vouloir préserver notre Terre, de protéger les écosystèmes et de rendre une planète plus propre à nos futures générations est un souhait à réaliser.

Il est désormais admis que l'avancée industrielle de nos économies, tant parmi les pays développés que les pays en développement, ajoutés aux gestes irresponsables des citoyens à travers la planète, jouent un rôle déterminant dans la dégradation de notre environnement. Le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la raréfaction des ressources d'eau potable et l'expansion de maladies respiratoires aiguës et chroniques ne sont que les résultats de notre manque d'éco-citoyenneté.

Aujourd'hui, être éco-responsable est devenu essentiel. Il est grand temps de retrouver un équilibre, habiter la Terre et ne plus l'exploiter. Il est de notre ressort d'inverser la tendance pour retrouver un équilibre éco-responsable pouvant mener à une durabilité mondiale. En ce sens, les accueils collectifs de mineurs, les écoles, les associations jouent un rôle important pour sensibiliser les publics accueillis en apprenant des gestes et des comportements simples pour préserver notre planète. Choisir de devenir acteur du changement et permettre d'offrir une meilleure planète aux générations futures passera par un changement profond de nos habitudes. Ces gestes ne sont ni compliqués, ni insensés et de la somme de ces habitudes naîtra un monde que nous aspirons à offrir à nos enfants, un monde en équilibre avec nos valeurs.

Les petits gestes du quotidien pour sauver la planète ne sont pas nouveaux. Cela fait déjà bien plus d'une décennie qu'on entend d'éteindre la lumière quand on sort de la pièce, de fermer le robinet lorsqu'on se brosse les dents, de trier ses déchets ou encore qu'une douche ne doive pas durer plus de 5 minutes. D'autres gestes doivent s'ancrez dans nos habitudes et dans le fonctionnement de nos structures :

- Opter pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement ;
- Privilégier les modes de déplacements doux ;
- Réduire le gaspillage alimentaire et viser le zéro déchet (par ex. lors des pique-niques) ;
- Opter pour une gourde et ne plus acheter de l'eau embouteillée en plastique ;
- Opter pour des produits de deuxième main, réutiliser et réparer ;
- Opter pour une économie circulaire.

Telle est l'ambition affichée dans ce projet éducatif territorial.

II. A chaque âge ses attentes ...

a) Caractéristiques générales

0/6 ans Le contexte	<ul style="list-style-type: none">- Besoins biologiques (alimentation, sommeil, mouvement)- Besoin d'affection, de sécurité, de communication- Identification au parent du même sexe- Prise de conscience de son corps et de sa personne- Exploration du milieu (besoin d'expérience, de manipulations)- Curiosité du sexe opposé- Instabilité, variabilité des intérêts.
6 à 8 ans L'initiative du corps	<ul style="list-style-type: none">- Besoin de comprendre, le temps du pourquoi.- Besoins de socialisation (sens du donner, du recevoir, d'échanger)- Besoin de se dépenser, courir, sauter, grimper- Imitation, identification aux plus grands.
8 à 10 ans Quel modèle ?	<ul style="list-style-type: none">- La socialisation s'affirme : la bande de copains, la règle...- Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre.- Début d'une séparation filles - garçons- Besoin de justice, d'équité- Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet- Les activités physiques et créatives permettent de s'affirmer.- Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, la maîtresse, l'animateur)
10 à 12 ans La bande des ados « naissants »	<ul style="list-style-type: none">- La séparation des sexes devient opposition- Formation des bandes- Besoin de se situer comme « grand »- Maturation plus rapide des filles, besoin de compétition pour les garçons.- Besoin de savoir, de connaître (Approche de la réflexion et raisonnement)
12 à 16 ans L'autonomie ... vers une indépendance réelle	<ul style="list-style-type: none">- Modifications morphologiques- Apparition des pulsions amoureuses- Apprentissage de la sentimentalité- Intérêt pour les créations élaborées et spécialisation des intérêts.- Besoin d'initiatives et de responsabilité- Début du détachement par rapport à la famille- Besoin de dépense physique forte- Besoin d'identification (idoles).- Importance de l'appartenance au groupe- Recherche de reconnaissance de la part des adultes (fragilité de l'estime de soi)
16 ans et + L'adulthood	<ul style="list-style-type: none">- Besoin d'accompagnement de projets- Demande forte d'autonomie et de reconnaissance- Besoin et demande d'outils d'orientation

b) Le rôle des différents partenaires dans la construction de l'enfant

L'éducation, ce n'est pas seulement l'enseignement... Dans une société « tout » éduque :

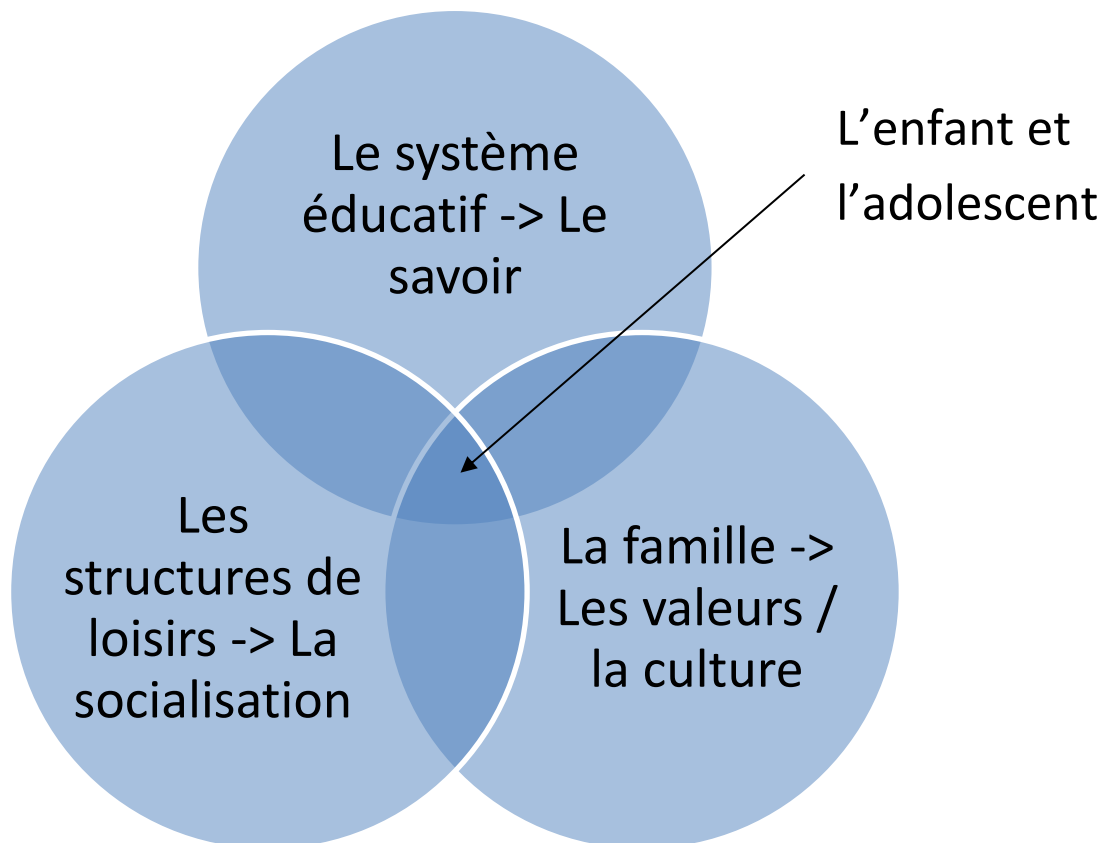
- Les parents
- L'environnement familial et socio-culturel
- L'école
- Les « tiers-lieux »
- Les médias
- La ville, etc...

« La famille a pour rôle d'être d'abord éveilleuse d'intelligence, lieu de filiation, lieu où l'on s'inscrit dans une histoire.

L'école est le lieu où l'on acquiert des savoirs sur un mode beaucoup plus médiatisé, beaucoup plus objectif.

Le tissu social est un lieu où l'on peut investir sur le plan de son imaginaire, rencontrer des pairs.

Et il est bien, d'une certaine manière, que l'enfant puisse, entre ces trois partenaires, se définir progressivement et trouver sa propre place en jouant entre les différentes propositions que ses partenaires sont susceptibles de leur faire. » (Conférence donnée par P. Meirieu à Fribourg le 1er décembre 1995)



La co-éducation s'entend donc comme une mise en cohérence fondée sur la convergence des finalités et la complémentarité des approches plutôt que sur l'organisation du « contrôle permanent » de l'enfance et de la jeunesse....

III. Présentation de la démarche

Les établissements d'accueil du jeune enfant, le RAM, les écoles, les accueils de loisirs, l'accueil jeunes, les services périscolaires, les associations et les services municipaux participent, tour à tour, à la construction personnelle de l'enfant.

Quelles valeurs la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et les communes de Lauris, Puget et Puyvert souhaitent-elle transmettre aux enfants et aux jeunes qu'elles accueillent tous les jours ?

Réalisées sous forme de réunions de travail, les différentes étapes de ce projet ont permis de :

- **Définir des objectifs généraux communs** aux structures d'accueil de loisirs de 0 à 30 ans : ils affirment l'intention des collectivités en matière d'éducation et d'accompagnement de l'enfant.
- **Réaliser un état des lieux** de toutes les structures qui complètent le diagnostic réalisé lors de la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG) et le renouvellement de la convention Espace de Vie Sociale.
- **Concevoir des actions concrètes** avec les différents services au travers du projet pédagogique pour répondre aux objectifs.
- **Déterminer des critères d'évaluation**

Un parcours éducatif n'est pas figé. Il reste souple, adaptable aux conditions matérielles comme aux enfants qui évoluent sans cesse. Des temps d'évaluation permettront de le recadrer.

IV. Le territoire

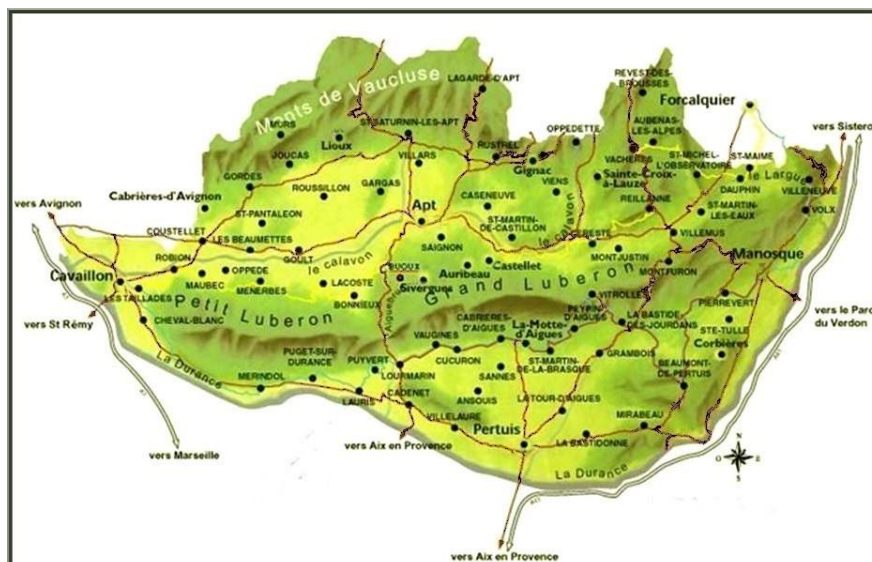


Les communes de Lauris, Puget et Puyvert sont situées dans le Parc Régional Naturel du Luberon et se situent à environ 40 kilomètres d'Aix en Provence et à 60 kilomètres d'Avignon.

Elles sont situées dans le département du Vaucluse et appartiennent à la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

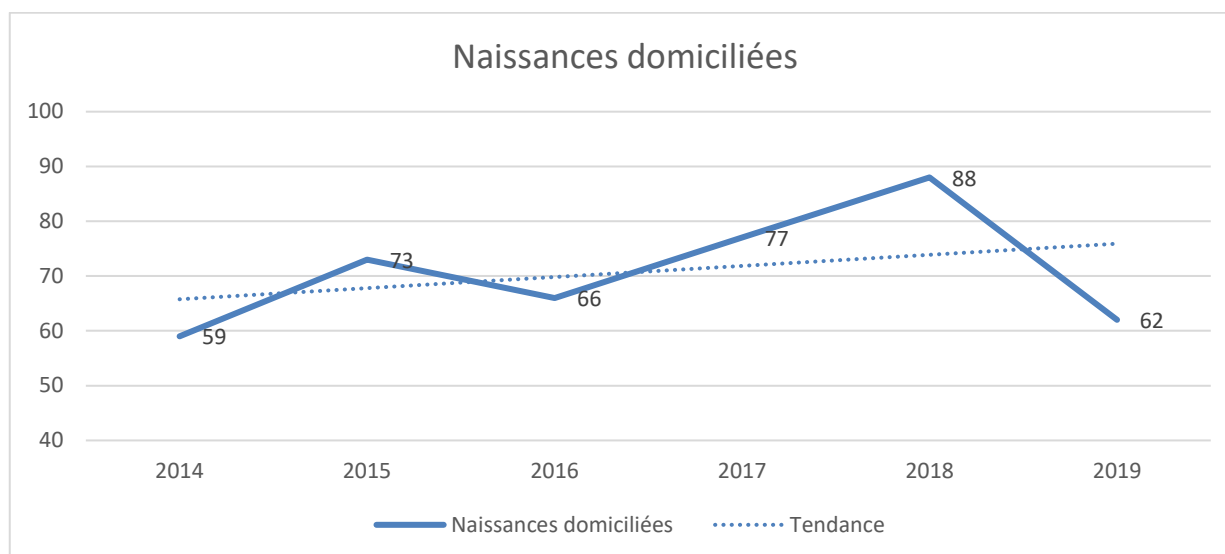
Elles occupent une superficie de 49.5 km² et répertorient 5 442 habitants, avec une densité moyenne de 110 habitants au km² (106 hab/km² en 2012). Elles cumulent 2 282 ménages sur leur territoire (2 155 en 2012) pour 3 006 logements (2 817 en 2012).

La variation de la population entre 2012 et 2017 est de +0.7%, avec un solde naturel négatif -0.3% et un solde entrées / sorties de +1.1 %.



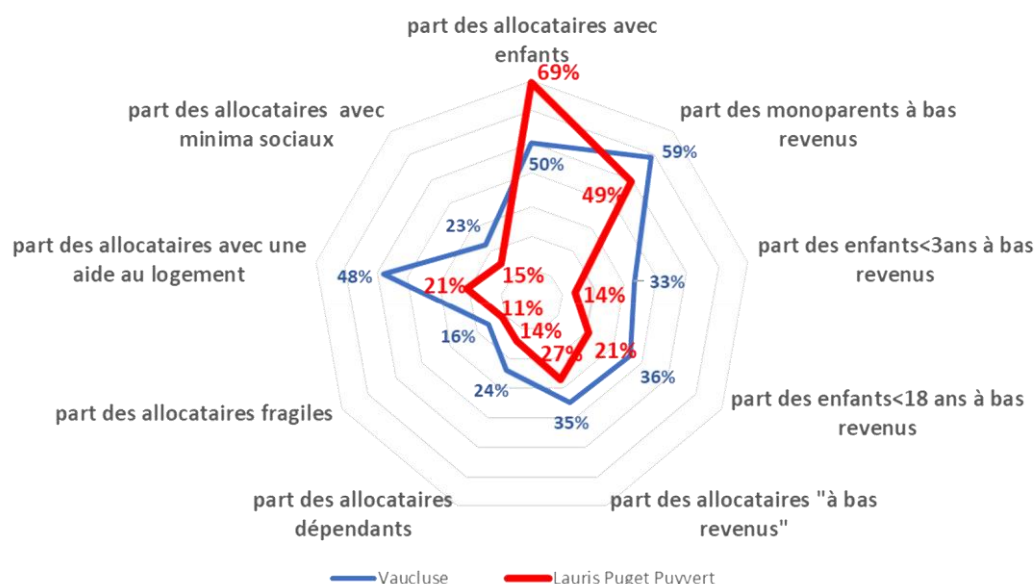
Ce sont des communes rurales, caractérisées par des populations peu denses (99.27% de la population vit en zone peu dense à Lauris, 98.52% à Puget et 98.44% à Puyvert), avec une large part de surfaces agricoles ou naturelles par rapport aux zones urbanisées, ce que montre le tableau ci-dessous (Service de la donnée et des études statistiques du ministère chargé de l'écologie auquel s'est ajouté l'Institut national de l'information géographique et forestière, en 2018).

On note sur ces communes un nombre important de naissances, notamment entre 2014 et 2018, avec une augmentation de 49 % sur le périmètre :



Elle a notamment généré l'ouverture de 2 classes de petites sections à l'école de Lauris (une en 2020 et l'autre prévue en 2021) et entraîne aussi un manque de places dans les structures d'accueil du territoire (centre de loisirs et périscolaire).

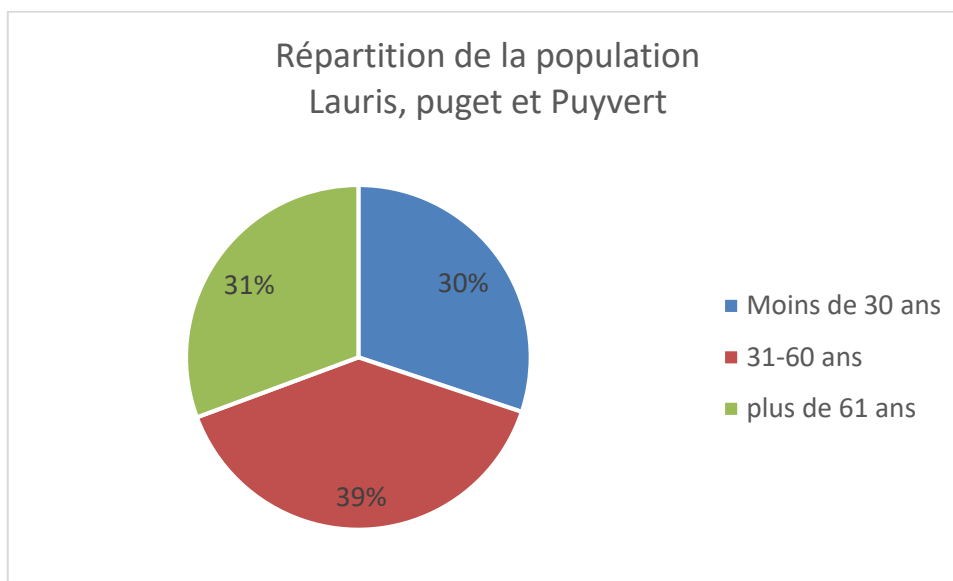
Le portrait de territoire de la Caf confirme cette part importante de familles sur le périmètre des 3 communes, par rapport au département ou à l'agglomération (52%).



La composition de la population des communes de Lauris, Puget et Puyvert compte également une part importante d'habitants âgés de 10 à 17 ans, notamment si on compare ce ratio avec celui de l'agglomération (10,71% contre 9,89%).

En France, en 2015, l'âge moyen du premier enfant est de 28,5 ans. On retrouve donc sur les 3 communes une proportion plus importante de population entre 39 et 52 ans (31 ans étant l'âge moyen du second enfant et 32,6 ans celui du troisième).

Mais globalement, la population sur le périmètre des 3 communes est équilibrée puisque 30,13 % de la population à moins de 30 ans et 30,66 % a plus de 60 ans. C'est la population des 40 – 64 ans qui concentre le plus d'habitants (29% de la population), les 45-49 ans étant majoritaires.



Cependant, l'indice de jeunesse montre une population qui vieillit avec un taux de 0,69 (1 personne de 60 ans ou plus pour 0,69 habitant de moins de 20 ans). Il est de 0.79 sur le territoire de l'agglomération ; 0,86 au niveau départemental et 0,95 au niveau national.

Cette variation est essentiellement liée au solde migratoire, élevé dans les années 70-90, et toujours positif ces dernières années avec cependant des valeurs moins élevées. Il explique le vieillissement de la population (hélicentrisme).

Cette expansion de la population et des logements a provoqué une diminution du foncier disponible et une augmentation du prix de l'immobilier. Elle a eu pour conséquence une augmentation de la médiane du niveau de vie des habitants sur le territoire. Elle est nettement supérieure à celle du département et supérieure à celle de l'agglomération, notamment pour la commune de Puget.

En termes de logements, il y en a 3 006 sur le périmètre des 3 communes. Le nombre total de logements est en progression de 6,71 % ces cinq dernières années, passant de 2 817 logements en 2012 à 3 006 logements en 2017, pour les $\frac{3}{4}$ en résidences principales (75,9%). Cependant, 17,3% sont des résidences secondaires et 9 personnes sur dix habitent en résidence individuelle.

Dans cette perspective, il convient de mettre en place un parcours éducatif territorial ambitieux pour atteindre la dynamisation économique du territoire en développant de nouveaux services, en travaillant sur un meilleur maillage partenarial du territoire et ainsi favoriser l'installation de nouvelles familles grâce à la mise en place de parcours éducatifs cohérents, attractifs et de qualité.

V. Les acteurs locaux pour l'enfance et la jeunesse

Le parcours éducatif et culturel est pensé sur un territoire local mais nécessite néanmoins une ouverture sur un territoire élargi au regard des dispositifs d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'insertion nécessaires tout au long de la vie.

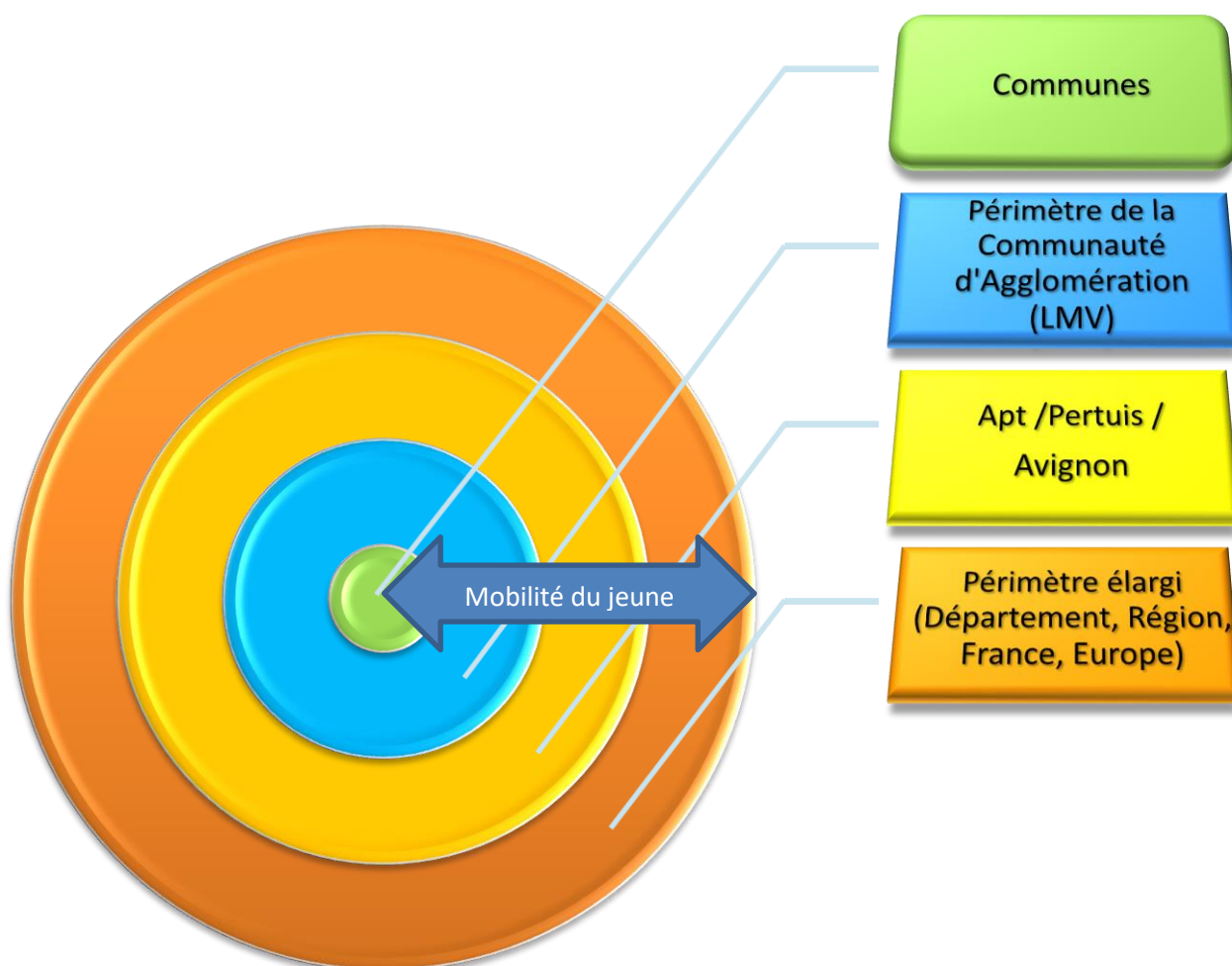
En effet, le parcours éducatif, c'est l'accompagnement à un double passage :

- de la formation initiale à la vie professionnelle
- de la famille d'origine à la famille choisie

mais aussi :

- du privé au public (pédagogie de la laïcité),
- de l'individu pulsionnel au sujet réflexif (pédagogie du sujet),
- de l'individuel au collectif (pédagogie institutionnelle),
- de l'expression spontanée à l'inscription dans une culture (pédagogie culturelle),
- du chaos des ego au lien social (pédagogie de la parole).

Cette évolution va amener l'enfant ou le jeune à sortir de son territoire de naissance pour en découvrir d'autres où il trouvera les équipements et services nécessaires à sa formation et son épanouissement personnel. L'objectif à terme est de le faire revenir en lui proposant tous les outils et services pour lui permettre de s'installer.

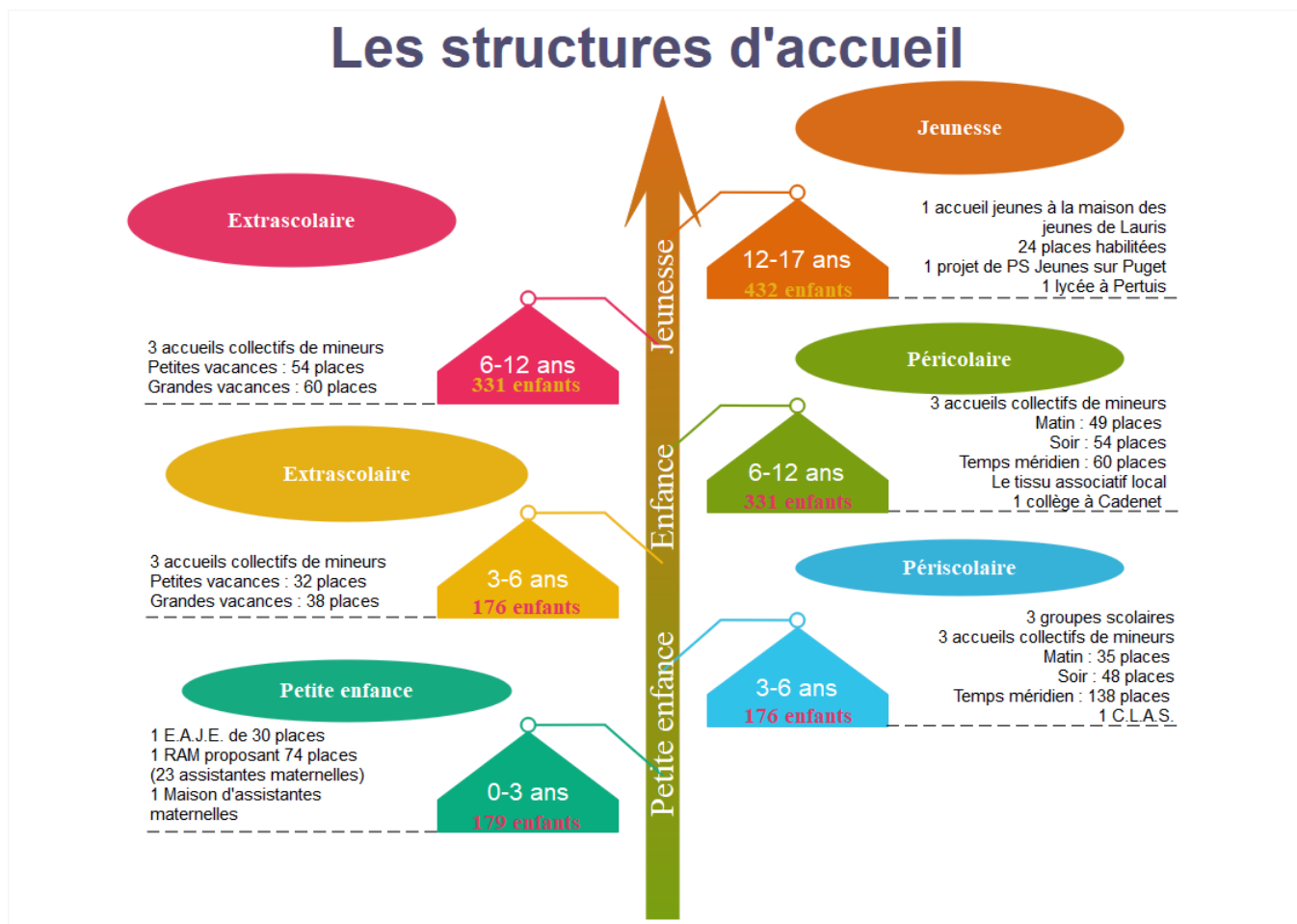


a) Le territoire et les services rattachés

Le territoire de rattachement et ses services dépendent de la situation de l'individu. Il peut s'agir :

- De la communauté d'Agglomération L.M.V. quand l'enfant est en crèche
- Des communes signataires du C.E.J ou la C.T.G. si l'enfant est à l'école maternelle ou élémentaire
- Des communes de Cadenet et Pertuis pour la poursuite de ses études dans le secondaire.
- Du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale si on considère son bassin de vie
- Du département, de la région voire de la France ou de l'Europe selon son cursus de formation, ses études ou de son emploi.

b) Les équipements du périmètre du P.E.D.T au regard du nombre d'enfants



c) Les partenaires des structures locales

- **Les institutions**
 - o S.D.J.E.S.
 - o P.M.I.
 - o L'E.N.
- **Les partenaires éducatifs**
 - o Les directeurs des groupes scolaires
 - o Le collège de Cadenet
 - o Le lycée de Pertuis
 - o Les directeurs des structures « petite enfance »
 - o Le R.A.M. de Lauris
 - o Le L.A.E.P.
 - o Les directeurs des A.C.M.
 - o Les acteurs de l'éducation populaire
- **Les réseaux jeunesse**
- **Les partenaires financiers**
 - o Caf : environ 30%
 - o La M.S.A.
 - o Les communes signataires du C.E.J.
 - o La communauté d'agglomération
 - o Le C.D.84 et le C.R. dans le cadre d'appel à projet ou de dispositifs
- **Les autres partenaires**
 - o Les familles
 - o Association des parents d'élève
 - o Le tissu associatif local
 - o Les entreprises locales
 - o M.D.P.H.

VII. Les objectifs généraux

Trois objectifs généraux ont été définis lors des temps collectifs de travail. Ils sont transversaux, des établissements d'accueil du jeune enfant aux structures accompagnant la jeunesse, afin d'avoir une politique de territoire cohérente et attractive pour les jeunes. Leur définition passe par la concertation, l'articulation et la structuration des projets et des moyens institutionnels. Les actions favorisent un accompagnement, un soutien dans l'apprentissage de l'autonomie et la prise de responsabilité.

- Objectif 1 : accompagner son public pour devenir (un) acteur de son territoire ;
- Objectif 2 : organiser un parcours cohérent et de qualité à l'échelle des 3 communes ;
- Objectif 3 : construire un environnement éducatif épanouissant.

Ils s'entendent sous la forme :

- D'un parcours global de la naissance à la décohabitation parentale,
- Sont communs aux différentes structures
- Et assurent une cohérence éducative.

a) Définition de l'enfance, l'adolescence et la jeunesse d'un point de vue sociologique

La **sortie de l'enfance**, du point de vue sociologique, se trouve au moment où le jeune commence à développer une certaine autonomie par rapport à ses parents lorsqu'il devient adolescent.

Phase de transition ouvrant de nouvelles perspectives à l'existence, **l'adolescence** est une période de choix décisifs. La puberté, marquée par de profondes mutations du corps et dans les représentations psychiques, dessine l'avenir social et personnel de l'individu à travers l'indispensable processus de la conquête d'identité.

De plus, la « crise de l'adolescence » dans laquelle se trouve traditionnellement pris le jeune au cours de cette période s'est accentuée et diversifiée. Elle n'est plus seulement individuelle mais sociale. C'est peut-être encore plus aujourd'hui une crise d'intégration sociale de la jeunesse. Les jeunes, présentent cette caractéristique nouvelle d'être nés avec la télévision, d'avoir vécu dans un monde caractérisé aussi bien par la profusion de marchandises que par une certaine précarité économique.

Ils sont nombreux à être confrontés à une fragilisation des relations familiales ; ce qui implique que près du tiers d'entre eux connaissent une « séquence monoparentale ». À tout cela, il faut aussi ajouter que pour certains d'entre eux, l'horizon social semble bouché.

L'adolescent connaît donc plusieurs transformations parallèles : intellectuelle, relationnelle, physique, sexuelle.

La jeunesse, quant à elle, est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte au cours de laquelle l'individu se construit comme sujet autonome. Traditionnellement les sociologues considèrent que la décohabitation avec les parents, l'accès à l'emploi, la mise en couple stable marquent la sortie de la jeunesse.

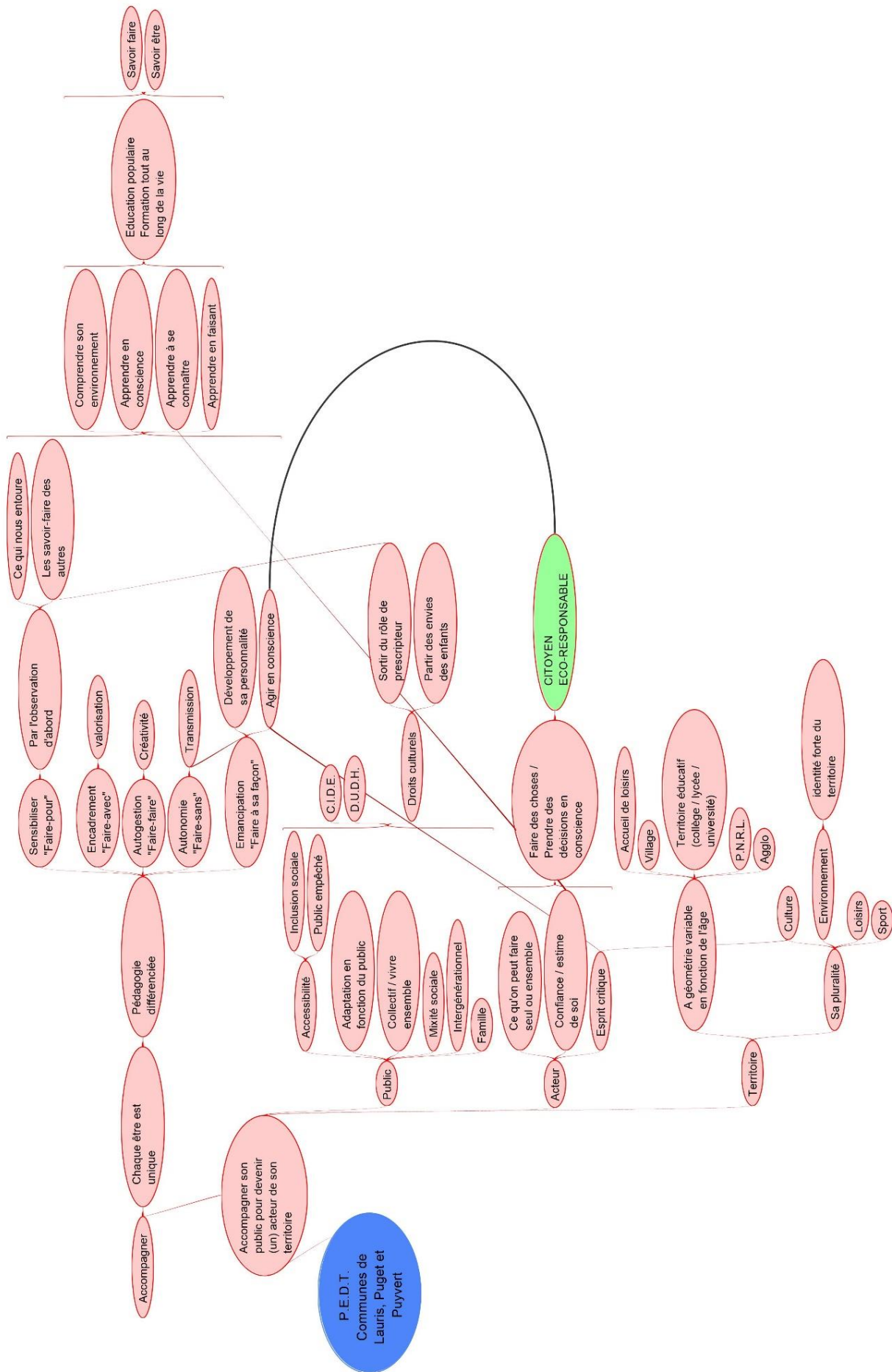
b) Les finalités du PEDT et la démarche du PEDT

Les finalités du parcours éducatif territorial concourent à :

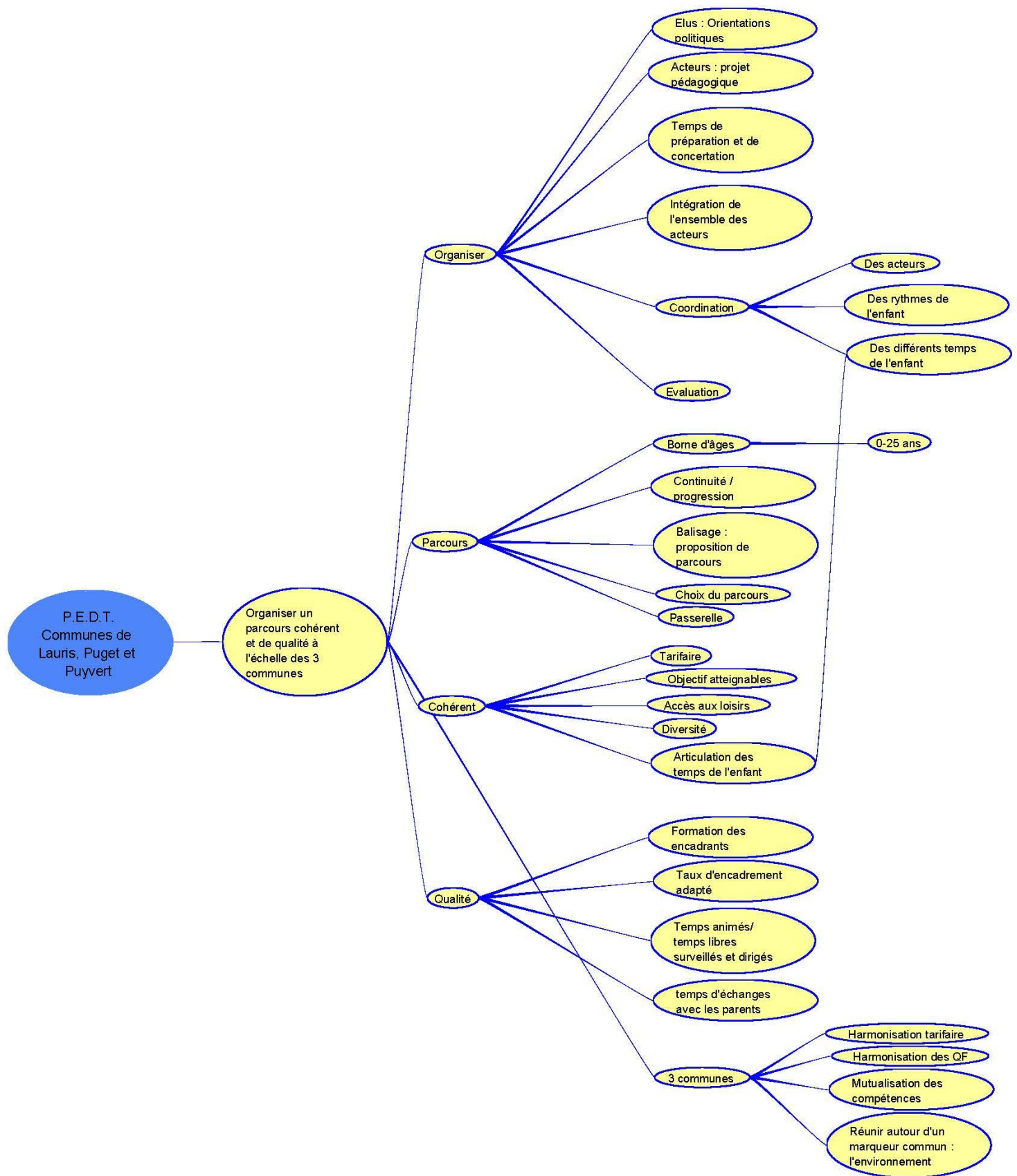
- Suivre le cheminement : « Apprendre -> Comprendre -> Se situer -> Avoir le droit d'agir »
- Jalonner un parcours passant du « faire-pour » au « faire à sa façon », en fonction du degré d'autonomie de l'enfant / du jeune.
- Former un citoyen éco-responsable.

L'écriture du PEDT nous a mené dans une démarche ayant pour objectif d'avoir une définition et des attentes communes derrière chaque mot utilisé. La restitution sous la forme d'une carte heuristique nous semble pertinente car elle permet de faire un lien entre chacune des thématiques et d'ouvrir le champ des possibles derrière la sémantique utilisée. Enfin, elle apporte, en un coup d'œil, la vision complète du projet (Annexe).

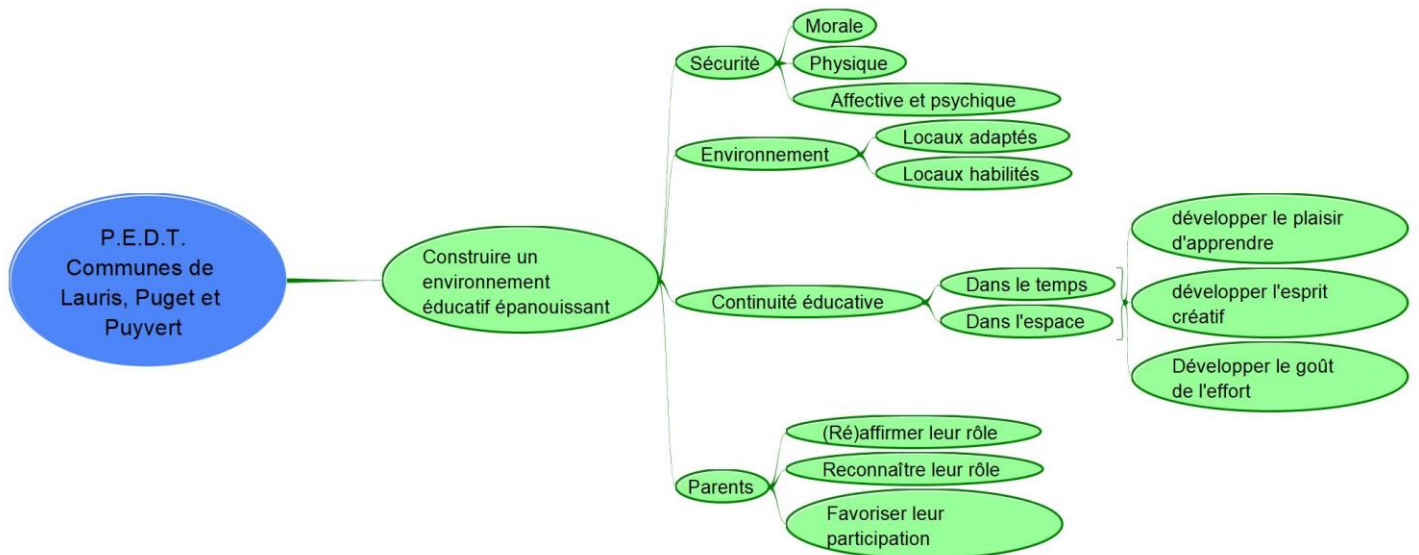
I. Organiser un parcours cohérent et de qualité à l'échelle des 3 communes



II. Accompagner son public pour devenir (un) acteur de son territoire



III. Construire un environnement éducatif épanouissant



VI. L'évaluation

L'évaluation régulière des actions du CEJ permettra de faire progresser l'action auprès des jeunes au regard des 3 objectifs généraux du parcours éducatif territorial.

La mise en place de l'action auprès des jeunes est guidée par les 7 repères suivants :

- Implication des jeunes dans la vie communale,
- Prise en compte des différents types de jeunes par une diversification des actions,
- Développement d'une offre de loisirs adaptée aux réalités intercommunales,
- Développement de l'accès à la culture, individuel et familial,
- Renforcement des échanges Jeunes / parents / adultes.
- Développement des ressources locales et de l'existant
- Coordination des différents acteurs

VII. Conclusion

Élément clé de la cohérence de l'action éducative sur le territoire, c'est sur le terrain que devra vivre ce parcours éducatif et les actions qui en découlent, pour que les enfants des 3 communes signataires grandissent dans un cadre le plus cohérent et le plus épanouissant possible.

Des temps d'évaluation réguliers permettront dans chaque service de mesurer l'impact de ces différentes actions et de les réadapter si nécessaire.

VIII. Remerciements

Merci à toutes les personnes qui se sont engagées dans ce travail : élu(e)s, agents territoriaux, représentants d'associations, partenaires institutionnels, partenaires éducatifs, ...

IX. Définition des acronymes, des sigles, des acteurs et des dispositifs :

C.A.L.M.V : Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

L.A.E.P. : Lieu d'Accueil Enfants Parents

A.C.M. : Accueil Collectif de Mineurs

R.A.M. : Relais Assistants Maternels

E.V.S. : Espace de Vie Sociale

S.D.J.E.S. : Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport

P.M.I. : Protection Maternelle Infantile

E.N. : Education nationale

C.E.J. : Contrat Enfance et Jeunesse

C.D.84 : Conseil Départemental de Vaucluse

C.R. : Conseil Régional

F.I.J : Fonds Initiative Jeunesse

P.D.N. : Promeneurs Du Net

Réseau I.J. : Réseau Information Jeunesse

D.R.D.J.S.C.S. : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

A.L.P. : Accueil de Loisirs Périscolaire

C.C.A.S. : Un Centre Communal d'Action Sociale est établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines : l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ; l'aide sociale facultative et l'action sociale ; l'animation des activités sociales.

P.N.R.L. : Le Parc Naturel Régional du Luberon a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement.

C.I.O. : Le Centre d'Information et d'Orientation est un service public et gratuit qui accueille les élèves, étudiants et adultes. Il offre une information sur les études, les examens et diplômes de la 6ème à l'enseignement supérieur ; la formation professionnelle, à plein temps, par alternance ou continue ; la validation des acquis professionnels ; les stages jeunes, et adultes ; les concours de la fonction publique ; les professions et les emplois.

P.I.J. : Le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil et d'information ouvert à tous, principalement à destination des jeunes de 12 à 26 ans. Le PIJ propose une documentation en libre consultation, pratique, impartiale et actualisée dans les différents domaines qui concernent les jeunes : orientation scolaire et professionnelle, voyage, logement, santé...

Mission locale : La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

M.D.P.H. : La maison départementale des personnes handicapées est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour l'accès aux droits des personnes handicapées.

EDeS : L'Espace départemental des solidarités est un service public de proximité qui met en œuvre l'ensemble des missions sociales et médico-sociales du Conseil Départemental par un accueil, une information, une aide à l'accès aux droits, un soutien et un accompagnement.

M.D.A. : La Maison Des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute et de prévention. Elle a pour vocation d'apporter à ceux qui la sollicite une réponse adaptée (somatique, psychique, juridique, éducative et/ou sociale), soit à travers les personnels présents, soit à travers son réseau de professionnels sur l'ensemble du département.

Éducation populaire : L'éducation populaire est un vaste courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social.

L'éducation permet à chacun de transformer son expérience en savoir, en expression pour se construire un pouvoir d'agir sur son environnement. C'est ouvrir sa capacité aux interrogations proposant de trouver sa place.

Transmission culturelle : La culture ne se réduit pas à sa dimension artistique mais englobe tout ce qui permet, individuellement ou collectivement, d'appréhender le monde et les rapports sociaux pour se construire et agir. L'accès à la culture contribue à la formation du citoyen et constitue un garant pour la démocratie.

Développement durable : D'autres manières de penser le développement existent, des manières plus soutenables et respectueuses à la fois des humains et de la planète, plus créatives plus coopératives que compétitives. Ces nouvelles approches ouvrent un espace pour repenser simultanément la manière de gérer des ressources, marchandes ou non, et de s'organiser, d'inventer de nouvelles règles pour faire face aux besoins de la société secouée de crises aux conséquences multiples, sanitaires, économiques et sociales.

X. [Validation](#)

Le Parcours Éducatif du Territoire 2022-2024 a été présenté et approuvé le 20 décembre 2021 par les maires des trois communes.

XI. [Annexe](#)

